

# POUR UN PETIT COMMERCE À CHÂTILLON !

*... mais pas une grande surface !*

Le projet de supermarché revient : ça y est, le 27 mai 2021, le Conseil Municipal a acté la vente de l'ancien marais du Cloizet pour **30,90€ le m<sup>2</sup> à B11 (Auchan)**, vente rendue obligatoire par un compromis de vente de 2011, qui ne correspond plus aux réalités actuelles, ni même aux souhaits de la municipalité.

ALORS QUE NOTRE MAIRIE DÉEFEND L'IDÉE D'UN CENTRE VILLAGE,  
ALLONS- NOUS LAISSER S'INSTALLER UN SUPERMARCHÉ  
DANS LE MÊME PÉRIMÈTRE ?

Nous souhaitons la création d'un commerce de moins d'une centaine de m<sup>2</sup> dans le centre du village, si possible dans un bâtiment existant, comme Proxi à Mieussy (85m<sup>2</sup>) ou encore Santoline à Taninges (180m<sup>2</sup>).

## **Les conséquences d'une grande surface sur l'ancien marais:**

- circulation accrue alors qu'il faut sécuriser le village.
- quel petit commerce prendra le risque de s'installer s'il y a une grande surface ?
- risque d'une extension au-delà de la promesse purement orale d'une limite à 1000m<sup>2</sup> (déjà équivalente au Grand Frais de Cluses!)
- nuisances sonores (y compris la nuit) et lumineuses pour les riverains.
- artificialisation des sols et suppression d'une zone de drainage essentielle pour l'eau.

Vous souhaitez être informés, en parler, en débattre ?

SOUTENEZ LE COLLECTIF ET PARTAGEZ :

**"Pour un petit commerce cassandrin"**

envoyez votre nom et adresse mail à

[1epiceriepourchatillon@gmail.com](mailto:1epiceriepourchatillon@gmail.com)

info sur <https://urlpetite.fr/commercechatillon>

